Free/Certicall

L'enchantement chez Free, enfin…Chez Certicall !

Il y a quelques temps la Direction nous demandait ce qu'était l'enchantement dans notre société… ■ Aujourd'hui, nous avons le retour de la Direction Certicall sur leur définition de l'enchantement ■ Cette année encore, les négociations annuelles obligatoires n'ont de négociations que le nom ! ■ Pour SUD, il s'agit plutôt d'un total désenchantement ! ■ Nous nous sommes déjà réunis deux fois et voici les propositions dans l'état actuel :

Nos propositions :

- **Réduction du nombre de semaines hautes et basses travaillées d'affilée.**
- **Remise en place de la prime d'ancienneté.**
- **Congés payé supplémentaire en fonction de l'ancienneté.**
- **Augmentation des salaires de 2 %.**
- **Pérennité de la prime de site mais revoir les modalités d'obtention et d'éligibilité.**
- **Création d'une salle de sport.**
- **1 congé payé supplémentaire pour la rentrée scolaire (*maternelle/primaire/ Classe de 6ème*).**

Retour de la Direction :

- **10 semaines hautes à 39h au lieu des 9 semaines à 40h pour les services :** Acquisition (*AKI*), ELIT et Assistance Technique (*AST*) et cela correspond donc à 30h en plus sur une année.
- 8 semaines hautes au lieu de 9 pour le service Asynchrone (*ASY*) mais le délai de prévenance est réduit à une semaine (*adieu la vie privée !*).
- 1 jour de congé payé supplémentaire dès 10 ans d'ancienneté.
- La prime site est maintenue seulement pour cette année et elle ne concernera que les Conseillers-ères Multimédias (*CM*) à partir de 4 ans d'ancienneté (*les critères de cette prime restent encore à définir !*).

Et le meilleur pour la fin : La Direction propose une augmentation de 0,2 % pour les non cadres ! Cela fait 3,50 euros brut par mois !!!

C'est ça la logique du monde du travail aujourd'hui. Et demain ? La LOI TRAVAIL que SUD appelle la « loi licenciement » ! Le Groupe Iliad-Free est un véritable laboratoire pour cette loi en termes de flexibilité et de précarité…Savez-vous que les Directeurs du Groupe réfléchissent avant même l'officialisation de cette loi à des accords sur le temps de travail augmentant la flexibilité ?

Cette année 2016 est marquée par des élections professionnelles dans le Groupe Iliad.

Soyez nombreux et nombreuses à nous rejoindre, à participer à toutes les initiatives (*manifestations, nuit debout, etc*..) et à vous exprimer par un vote SUD aux prochaines élections.

Plus que jamais les militant-e-s SUD s'engagent à être au plus près de vous, pour contrer cette politique anti-sociale !

SUD appelle tous et toutes les Certicall à la prochaine grève nationale le 28 avril !

Solidaires Union syndicale SUD PTT
www.sudptt13.org
Facebook : SUD-Certicatll

SUD APT 13 Section Free/Certicall
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02
Tél: 04.91.11.63.30 /Fax:04.91.11.63.39
sud.certicall@gmail.fr

Marseille 19 avril 2016